

**Autorisation de captation,
de reproduction
et de représentation
de photographies
et de vidéos**Autorisation concernant une
personne mineure

Association loi 1901 déclarée
à la préfecture des Yvelines
à Versailles sous le n° W784000991
Dernière mise à jour juridique publiée
au J.O. le 16 juillet 2005
Siret 35004628000078
Code NAF : 804D

Contact :
Service communication
02 41 22 16 73
communication@fondacio.fr

Nous, soussignés (*Prénoms et NOM*)Demeurant à (*adresse[s] complète[s]*)

- autorisons
 n'autorisons pas

FONDACIO FRANCE à photographier mon fils / ma fille et le/la
filmer dans le cadre du camp Aventuriers de la Vie qui a lieu du 27 octobre au 01
novembre 2024 au Centre de la Rose des Vents, Route de Port Kennet, 44420
Piriac-sur-Mer

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Demeurant à

- Et
 À utiliser son image
 À ne pas utiliser son image

Si j'ai coché la case « à utiliser son image » :

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au
droit au nom, nous autorisons Fondacio France à capter, reproduire et communiquer au
public les photographies et vidéos prises dans le cadre de ses activités (weekends, sessions,
stages, camps) sur les supports suivants : diaporama*, flyer*, dépliant*, catalogue*, réseaux
sociaux*, site internet*.

** Rayer la mention si vous le souhaitez*

**Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des
photographies et des vidéos susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation,
ni d'utiliser les photographies et les vidéos de la présente, dans tout support à caractère
pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.**

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque
parution des photographies et vidéos sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à
faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

**Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions
prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.**

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.
Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution
expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à le.....en deux exemplaires, dont un
que vous conservez, et de bonne foi.

Signatures précédées des noms et prénoms des représentants légaux de l'enfant :

Nom, prénom et signature du
premier représentant légal :Nom, prénom et signature du
second représentant légal (1) :